

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 31 mai 2024 à 8 heures 30.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Acceptation de l'avis de convocation
 2. Période de questions
 3. Appui au projet de résolution de La MRC de la Côte-de-Beaupré - Coalition de l'Est pour un lien interrives
 4. Appui à la demande d'autorisation à la CPTAQ – Lot 6 554 106
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 29 mai 2024

Avis numéro : 2024-21

Lynn Parker
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lynn Parker, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Chapelle (45, rue de la Martre)
7. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
8. Site Web de la Municipalité

le 29 mai 2024, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 29 mai 2024.



Lynn Parker
Greffière-trésorière